



COMMUNE DE LA BAZOCHE-GOUE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze, le vingt huit mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 24 mars 2014, s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de M. Dominique BERANGER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mr BOUDET Jean-Paul – Mme DERAIS Joëlle – Mr LEGRET Gérard – Mme GROHANDO Marie-France – Mr CHAMPION Joël – Mme LINCKER Réjane – Mr HUGON Daniel – Mme JAULNEAU Marie-Claude – Mr LEGRAND Loïc – Mme DURAND Nicole – Mr LEMAIRE Roger - Mme BEAUJARD Caroline – Mr VIVET Jean-Claude – Mme SEVIN Sophie – Mr COCHARD Michel

Secrétaire de séance : Mme SEVIN Sophie est élue.

1 – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Dominique BERANGER, Maire, ouvre la séance, appelle chaque membre du conseil municipal. Il les déclare installés dans leurs fonctions.

2 – ELECTION DU MAIRE

Il appelle le conseiller municipal le plus âgé, Monsieur Daniel HUGON, qui va procéder à l'élection du Maire.

Monsieur HUGON vérifie que le quorum est atteint.

Il rappelle les articles du Code Général des Collectivités Territoriales qui réglementent l'élection du Maire.

Le bureau est composé du président et de deux assesseurs. Madame DERAIS et Monsieur LEMAIRE sont désignés.

Monsieur HUGON demande s'il y a des candidats au poste de Maire.

Seul Monsieur Jean-Paul BOUDET est candidat.

Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom, se munit des bulletins de vote, passe dans l'isoloir et vote.

Le bureau se réunit et constate

<u>Nombre votants</u>	<u>Nombre de bulletins</u>	<u>Bulletins nuls</u>	<u>Suffrages exprimés</u>	<u>Majorité absolue</u>
15	15	1	14	08

Monsieur Daniel HUGON proclame les résultats, Monsieur Jean-Paul BOUDET est élu maire au 1^{er} tour de scrutin avec 14 voix.

Symboliquement Monsieur BERANGER Dominique remet les clés de la mairie et l'écharpe de maire à Monsieur Jean-Paul BOUDET nouveau Maire et lui adresse ses félicitations.

3 – ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur Jean-Paul BOUDET, Maire, informe le conseil municipal, que lors du mandat précédent il y avait 04 adjoints, et il souhaite que le nombre des adjoints reste à fixé à 04. Le conseil municipal accepte.

Monsieur le Maire présente les articles du CGCT qui règlementent l'élection des adjoints.

Monsieur Jean-Paul BOUDET, Maire, demande s'il y a des listes de candidats pour les postes d'adjoints.

Monsieur Gérard LEGRET présente sa liste :

Monsieur Gérard LEGRET
Madame Joëlle DERAIS
Monsieur Joël CHAMPION
Madame Marie-France GROHANDO.
Le bureau se réunit et constate

<u>Nombre votants</u>	<u>Nombre de bulletins</u>	<u>Bulletins nuls</u>	<u>Suffrages exprimés</u>	<u>Majorité absolue</u>
15	15	0	15	08

Monsieur BOUDET proclame les résultats, la liste de Monsieur LEGRET est élue au 1^{er} tour de scrutin avec 15 voix.

Monsieur LEGRET Gérard 1^{er} Adjoint
Madame DERAIS Joëlle 2^e Adjointe
Monsieur CHAMPION Joël 3^e Adjoint
Madame GROHANDO Marie-France 4^e Adjoint.

Monsieur BOUDET déclare la séance terminée.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Les Membres,